

Maisons de santé : un placebo ?

Dossier santé 2/2. Les maisons de santé sont-elles un remède au désert médical ? Beaucoup le pensent, mais...



Didier Gaillard, maire de Ménigoute et président du Pays de Gâtine.

LES MAISONS ET PÔLES DE SANTÉ EN GÂTINE

Achèvement, neuf maisons pluridisciplinaires sont ouvertes.

- Maison de santé en service
- Maison de santé en construction
- Centre public de santé en service
- Centre de santé en projet (validé par l'ARS)



Didier Gaillard, maire de Ménigoute et président du Pays de Gâtine.

On est le 16 décembre, il y a du monde devant le tout nouvel espace santé de Saint-Aubin-le-Clou. Dans quelques minutes, le ban et l'arrière-ban des élus régionaux, départementaux et municipaux, aux côtés des représentants de l'État et de l'ARS (Agence régionale de santé), vont bientôt couper le cordon inaugural. Le 1,2 million d'aides et subventions diverses et variées sont ici nettement visibles. Cette somme concrétise la neuvième maison de santé qui maille le territoire. « Un outil indispensable et l'on veut inverser la courbe de la désertification médicale en Gâtine », assure-t-on alors sur place.

Cela, Didier Gaillard, président du Pays de Gâtine dont la structure est souvent à la manœuvre dans le domaine de la santé, en est persuadé. Pour lui, le territoire de la Gâtine « est exemplaire. Je ne suis pas convaincu qu'il y ait d'autres territoires plus avancés dans le nombre de maisons de santé dans la région » lâche-t-il. « Certes, ce n'est pas la garantie d'avoir de nouveaux médecins. Mais ce qui est sûr, c'est que les médecins ne viendront pas s'il n'y a pas une maison de santé ».

PARTAGE D'EXPÉRIENCE
Le directeur au Pays de Gâtine, Ronan Caebron, en est lui aussi convaincu. « Les modes de fonctionnement ont changé », explique-t-il. « L'époque où les médecins aimaient travailler seuls dans leur coin est révolue. Aujourd'hui, on le voit bien à Parthenay et dans les Maisons de santé de notre territoire, les praticiens apprécient travailler dans un lieu commun, partager leurs expériences. »

C'est aussi un plus pour eux et leur patientèle quand ces mêmes médecins veulent pouvoir prendre un week-end prolongé ou des vacances plus que méritées. « Il existe une entraide entre tous les praticiens et les professionnels de santé comme les kinés, les infirmières notamment. » Au final, c'est la santé de chacun qui



Source : Pays de Gâtine

vaincu. « Les modes de fonctionnement ont changé », explique-t-il. « L'époque où les médecins aimaient travailler seuls dans leur coin est révolue. Aujourd'hui, on le voit bien à Parthenay et dans les Maisons de santé de notre territoire, les praticiens apprécient travailler dans un lieu commun, partager leurs expériences. »

C'est aussi un plus pour eux et leur patientèle quand ces mêmes médecins veulent pouvoir prendre un week-end prolongé ou des vacances plus que méritées. « Il existe une entraide entre tous les praticiens et les professionnels de santé comme les kinés, les infirmières notamment. » Au final, c'est la santé de chacun qui

y gagne. Ce que semble ne pas partager le maire de Saint-Pardoux-Soutiers.

« UN RUDE COUP »
Affirmer, comme on a pu l'écrire en novembre 2021, que les maisons de santé « sont le remède à la désertification médicale » est-ce exact ? « C'est une des réponses à notre problématique en Gâtine », reprend Didier Gaillard, également maire de Ménigoute. Lui doit gérer par ailleurs une problématique qui lui pèse : une maison de santé créée en 2014 bientôt orpheline de ses trois médecins qui ont décidé de partir. « Je vous avoue que le coup est rude pour notre commune. Mais on ne

désespère pas. On ne reste pas les bras croisés à ne rien faire. On se mobilise pour tenter de trouver un nouveau médecin généraliste. Cela nécessite de rencontrer des étudiants en médecine, de leur dire : Venez en Gâtine, on y vit bien. »

Parfois ça marche, comme à Parthenay où de jeunes femmes médecins généralistes ont accepté d'intégrer le Centre public de santé installé dans l'hôpital. C'est plus compliqué à Mazières-en-Gâtine, Saint-Aubin-le-Clou notamment, où là, comme ailleurs, maires en tête, tous passent parfois de mauvaises nuits à se dire : « Et si demain on n'avait plus de turbid... »



Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, ne croit pas au concept des maisons médicales.

Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, ne croit pas au concept des maisons médicales.

À Saint-Pardoux-Soutiers, on prône une autre solution

Aux yeux de Johann Baranger, maire de Saint-Pardoux-Soutiers, les maisons de santé n'apparaissent pas comme être une réponse aux déserts médicaux. « Si les services comme les infirmières ou les kinés sont encore présents dans le territoire, c'est en revanche la croix et la bannière pour trouver des médecins généralistes qui acceptent de travailler dans les maisons de santé qui fleurissent un peu partout », affirme Johann Baranger.

Un constat : la campagne gâtinaise ne séduit pas les médecins malgré « les politiques incitatives de la Communauté de communes Val-de-Gâtine et du département. Il faut réagir », dit-il. « Si on attend, il risque de ne rien se passer. Potentiellement, avec les départs à la retraite des médecins actuels, demain, 5 000 habitants n'auront pas accès à un médecin généraliste. »

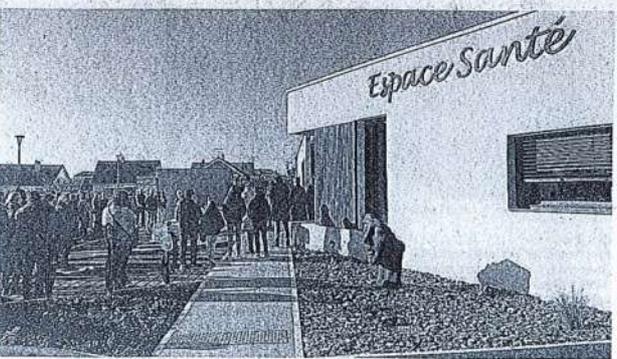
Ces propos, tenus lors du conseil municipal du 7 décembre, ont retenu l'attention des conseillers. Selon eux, il existe une alternative, « même si elle ne correspond pas aux attentes des habitants. » Il s'agit de la Box médicale, présentée au dernier salon des maires.

L'outil à séduire Johann Baranger. Il apparaît à ses yeux comme une solution. Les choses se présentent ainsi : c'est un cabinet médical de télémedicine aménagé dans un container ou dans un local, sans personnel d'accueil. On y pénètre grâce à un code transmis lors de la prise de rendez-vous.

Des ordonnances sur place
Cette Box est connectée à un réseau de médecins avec lesquels une consultation à distance peut se faire par l'intermédiaire d'un écran. La Box médicale est équipée de l'ensemble des instruments de mesure nécessaires au diagnostic médical et à un examen clinique. Les ordonnances sont imprimées sur place. La Box médicale est déjà en service dans certains départements.

« Je pense qu'on doit réfléchir à cette solution », propose le maire. Pour ce projet en cours de réflexion une réunion publique est organisée avec les élus mercredi 17 janvier, à 19 heures, dans la salle du foyer rural. « Tout le monde est invité. »

Avec Carl THIRIE, correspondant



Une enveloppe de près d'1,2 million d'euros a été nécessaire pour financer la maison de santé de Saint-Aubin-le-Clou, la neuvième dans le territoire du Pays de Gâtine, inaugurée le 16 décembre dernier.

BIENTÔT COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Cette politique de la maison de santé lancée il y a plus de dix ans maintenant en Gâtine arrive à son terme. D'ici à quelques semaines, celle de Saint-Aubin-le-Clou va accueillir ses premiers patients. Celle de Secondigny est actuellement en passe d'être terminée, pour le plus grand plaisir des élus communaux et des patients qui voient tout l'intérêt à se faire soigner dans un lieu unique.

Il ne reste que celle de Coulonges-sur-Autize à construire. Selon nos informations, les travaux vont commencer cette année.

Et pour cette commune qui a encore la chance de pouvoir compter sur quatre médecins, on se dit que cette structure bâtiminaire pourrait asseoir définitivement une présence médicale qui ne tient parfois qu'à un fil...

Eric MARTEAU

À SAVOIR CPTS : mode d'emploi

Au sein du Pays de Gâtine, les responsables en sont persuadés, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) joue un rôle primordial dans la lutte contre la désertification médicale en Gâtine.

Sous le nom de Big up santé, dont le siège est installé dans l'hôpital de Parthenay, la CPTS joue sur le ressort de la Communauté de communes de Parthenay Gâtine et, celle de Val de Gâtine, un rôle fédérateur entre tous les professionnels de santé. Ses responsables ne comptent pas leurs heures pour tenter d'attirer de nouveaux professionnels ou permettre à certains de naviguer d'un lieu à un autre. La CPTS ne s'interdit pas d'intégrer avec son homologue de l'Airvaudais qui est plus ancien dans ce secteur.

Créées en 2016 par la loi de modernisation du système de santé, les Communautés professionnelles territoriales de santé constituent « un dispositif souple à la main des professionnels qui veulent travailler ensemble pour répondre aux besoins de santé spécifiques d'un bassin de population », indique le ministère de la Santé. Les CPTS ont vocation à rassembler les « acteurs de santé » de leur territoire.